



EXTRAIT DU REGISTRE
DES
ARRÊTES DU MAIRE

Le Maire de la commune de SAINT-PAUL DE VARCES

OBJET : NOMINATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

Vu le code de l'action sociale et des familles,

Vu la délibération n°07/20260322 du conseil municipal en date du 22 mars 2026, fixant le nombre des membres du conseil d'administration,

Vu la délibération n°08/20260322 du conseil municipal en date du 22 mars 2026, déterminant les membres élus par le Conseil municipal,

Considérant que l'affichage et la communication réalisés sont conformes aux attendus de l'article R123-11 du code de l'action sociale et des familles

Considérant qu'il appartient au Maire de nommer 5 membres pour siéger au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) conformément à la législation.

ARRÊTE :

ARTICLE 1 : Sont nommés membres du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) :

- Mme Elisabeth CARLIER
- Mme Anna CHARRA
- Mme Catherine DEMAGNY
- Mme Martine CAISSO-BAYLACQ
- M. Christian COUSTELLIÉ

ARTICLE 2 : Le Conseil d'Administration se trouve ainsi composé :

Président de droit : Mme Cécile CURTET	
Membres élus (délibérations n°08/20260322)	Membres nommés
Mme Valérie CAZAUX	Mme Elisabeth CARLIER
Mme Emilie DAVID-CAVAZ	Mme Anna CHARRA
Mme Gisèle LAYDEVANT	Mme Catherine DEMAGNY
M. Denis BONZY	Mme Martine CAISSO-BAYLACQ
Mme Véronique UVIETTA	M. Christian COUSTELLIÉ

ARTICLE 3 : Le présent arrêté sera notifié aux intéressés et ampliation sera transmise à Madame la Préfète de l'Isère.

Fait à Saint-Paul de Varces,

Le 13 avril 2026

Le Maire, Cécile CURTET

